



# Dynamiser, aménager, accueillir



BERNARD COMBES, MAIRE DE TULLE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



• La Ville soutient l'ensemble des clubs sportifs et culturels qui contribuent à son attractivité et qui ont été impactés par la crise sanitaire.

La période des fêtes, les soirées en famille ou entre amis, les animations organisées par la Ville sur la place Brigouleix et la place Gambetta les ont mis par moments entre parenthèses, même si télévision et radio venaient nous le rappeler jour après jour : l'épidémie et son nouveau variant sont toujours là, à l'affût de nos relâchements.

La vigilance, le respect des règles sanitaires sont donc toujours nécessaires. Mais pour la Ville comme pour chacune et chacun, la vie continue pourtant et il convient donc de persévérer pour préparer demain et après-demain.

C'est pour cette raison que nous avons ouvert un centre de vaccination à Baticoop, afin de permettre à la salle de l'Auzelou de retrouver son usage initial.

Après le secteur de la gare et du pôle universitaire de Souilhac, il s'agit d'apporter aussi un nouveau dynamisme au commerce dans le quartier du Trech. La création d'un nouveau parking en silo avenue Poincaré pourra à terme répondre aux besoins de stationnement et permettre ainsi l'aménagement des places Maschat et Roosevelt avec moins de voitures. La conversion du quai Baluze en parc urbain y contribuera, comme l'ouverture du musée de l'accordéon et des patrimoines dans un peu plus d'un an.

Des projets toujours plus longs qu'on le voudrait à monter, à préparer, à mettre au point, à financer et à réaliser. La Municipalité, les élus, les services, les agents y travaillent avec ténacité.

Dynamiser, aménager et aussi accueillir. C'est là un autre volet de l'action municipale : la poursuite de la rénovation des logements vacants, encore trop nombreux dans notre ville, pour permettre d'accueillir de nouveaux habitants. Des aides financières importantes sont disponibles pour les propriétaires comme pour les acquéreurs. Une Maison de l'Habitat, qui ouvrira en juin dans le Trech, apportera toutes les réponses. Et Tulle pourra continuer ainsi à gagner des habitants.

L'hôpital est aussi un point fort de notre cité. Je veillerai à préserver ses atouts et à le renforcer. Je suivrai ce dossier avec combativité et serai force de propositions aux côtés des soignants.

Et puis la Mairie s'attachera, avec constance et vigilance, à soutenir ce qui irrigue notre ville : les associations, bien malmenées par les effets de l'épidémie.

Si l'horizon sanitaire n'est pas réjouissant, les perspectives sont positives pour Tulle. Et c'est avec cette confiance dans l'avenir qu'au nom de la Municipalité et à titre personnel, je vous souhaite, à chacune et à chacun, une heureuse et bénéfique année 2022. **STATIONNEMENT** 

# 2 heures gratuites sur la place Brigouleix

Le 7 décembre dernier, les élus tullistes ont voté en faveur d'une nouvelle tarification du stationnement qui prévoit une bonne nouvelle : 2 heures gratuites sur la place Martial-Brigouleix.

La place Martial-Brigouleix est un emplacement stratégique dans le cœur de ville. Véritable trait d'union entre les différents quartiers commerçants, elle est idéalement placée pour tous ceux qui font leurs achats dans les boutiques tullistes. Aussi, pour faciliter les courses dans les commerces du centre-ville, les élus se sont prononcés pour l'instauration de 2 heures de stationnement gratuit chaque jour. Cette mesure représente un manque à gagner important pour la collectivité mais elle est souhaitable pour soutenir nos commerces de proximité ; elle s'ajoute aux 30 minutes de stationnement gratuit sur la voirie.

## **ABONNEMENTS PARKINGS SILOS**

Concernant le tarif des abonnements annuels dans les parkings en silo (St-Pierre / Gabriel-Péri), il a été décidé d'adopter un prix qui corresponde à 1€/jour de travail, soit 20€ par mois. L'objectif des élus est de proposer des tarifs avantageux dans ces parkings pour que les actifs qui garent leur véhicule « à la journée » y stationnent en priorité et libèrent ainsi les places sur voirie, qui sont davantage destinées au stationnement de courte durée.

# **ABONNEMENTS VOIRIE**

Les abonnements de stationnement sur la voirie verront quant à eux leur coût légèrement augmenter. Cette mesure tend elle aussi à limiter le stationnement « à la journée » sur la voirie et ainsi à libérer des places devant les commerces pour permettre à chacun de se garer facilement pour effectuer ses achats.

Tarifs et demandes d'abonnements sur agglo-tulle.fr

**PARIS 2024** 

# TULLE DÉCLARE SA FLAMME

La Ville de Tulle vient d'être labellisée «Terre de Jeux 2024», en préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024.



Délivré à partir de juin 2019 par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, ce label est décerné aux collectivités, quelle que soit leur taille. Entre sport pour tous et haut niveau, celles-ci s'engagent à faire vivre la dynamique olympique sur leur territoire. Ce label vise à célébrer les Jeux Olympiques de Paris, à Tulle et dans toute la France, grâce à la valorisation des actions sportives. La Ville, en partenariat avec les clubs sportifs, va établir un programme d'animations jusqu'aux JO 2024.

Tenez-vous prêts à chausser vos baskets!



# **INTERVIEW DE BERNARD COMBES**

# Une dynamique nouvelle, un cercle vertueux

Poursuite des aménagements urbains, concertations citoyennes, maîtrise budgétaire,... En ce début d'année, le Maire fait le point sur les projets qui vont rythmer 2022.

## Quelles sont les réalisations marquantes de 2021?

Ce début de mandat a été fortement marqué par le Covid qui a beaucoup ralenti le travail de la nouvelle équipe, puisqu'il a fallu d'abord traiter les urgences sanitaires. Pour autant, nous avons eu la volonté d'avancer et d'honorer nos engagements. Nous avons inauguré la nouvelle pelouse synthétique du stade de Pounot, réhabilité le parking Péri et réaménagé les abords du pôle universitaire; des projets sur lesquels nous nous étions engagés et que nous avons réalisés.

# Quelles sont vos priorités pour 2022?

Le chantier du futur musée se poursuit selon le calendrier que nous avons défini et la livraison aura bien lieu au 1er semestre 2023. Nous aurons là un très beau fleuron des patrimoines tullistes dont on pourra être fiers. Cet équipement s'intégrera dans un quartier que nous souhaitons réinventer, notamment en réaménageant les places Roosevelt et Maschat et en créant un parking silo avec l'agglo. La prochaine étape nécessitera une concertation avec la population, qui aura lieu avant le printemps. Ces mêmes concertations citoyennes seront un axe prioritaire puisque nous consulterons également les habitants quant au projet de parc urbain sur le quai Baluze et pour le réaménagement de l'avenue Victor-Hugo. Nous poursuivons activement nos démarches en vue de l'installation d'une enseigne commerciale dans le Centre 19000 ; j'espère qu'elles aboutiront au cours du 1er trimestre.

Concernant l'habitat, nous mettrons en place le permis de louer qui permettra de lutter efficacement contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil. Le réaménagement autour de l'ilot Maison dans la rue Jean-Jaurès se concrétisera enfin et la résidence Polygone au numéro 27 de la même rue sera inaugurée. Nous augmenterons la pression sur les propriétaires d'immeubles aux façades délabrées.



Enfin, nous serons toujours plus attentifs à l'état de la voirie et de la propreté urbaine.

# Vous avez voté en 2021, pour la 27e année consécutive, un budget sans augmentation des impôts. Où en êtes-vous 10 mois après ?

Au plan budgétaire, nous continuerons à désendetter la Ville comme nous nous y étions engagés et à maintenir une fiscalité stable, hors inflation, sans que cela ne freine les investissements nécessaires à la dynamisation et l'attractivité de Tulle. Nous y parvenons notamment grâce à un haut niveau de subvention pour chaque projet mais aussi grâce à notre travail de maîtrise budgétaire. C'est la preuve que cette rigueur de gestion constitue la bonne clé de répartition entre les services offerts par la ville-centre et la charge fiscale pesant sur ses habitants. Cela constitue un cercle vertueux apprécié de nos partenaires institutionnels.



# APPRENTISSAGE DU VÉLO

La Ville de Tulle soutient le programme « Savoir rouler à vélo » qui vise à garantir à chaque enfant l'acquisition de savoirs sportifs indispensables pour leur épanouissement, leur santé, leur autonomie et leur sécurité. Elle met à disposition de chaque site scolaire les vélos et casques ; les éducateurs sportifs municipaux sont également mobilisés sur les 2 premières séances ainsi que pour la séance d'évaluation qui a lieu au Chambon.

**BILAN 2021** 

# Focus sur les commerces tullistes

Afin d'accompagner les acteurs économiques tullistes, la Ville vient de réaliser une étude sur le commerce à Tulle, financée par la Banque des Territoires. Elle a été accompagnée par le cabinet Segat, qui présente un bilan encourageant.

Après une crise sanitaire sans précédent, la municipalité a souhaité disposer d'une étude détaillée de la situation des commerçants du centre-ville pour planifier les actions à venir et soutenir au mieux les acteurs économiques. Le cabinet Segat Objectif Ville, en lien avec Tryom, a effectué deux types d'enquêtes : une auprès des commerçants et une auprès des clients. « Les entretiens des commerçants ont été réalisés du le au 4 juin, du quartier de la gare au Trech, explique Cédric Beaussonie, le manager du commerce. Seuls les commerces d'équipement de la personne et les cafés/restaurants, les plus durement touchés par la crise et l'évolution du e-commerce, ont été rencontrés. Les entretiens ont été menés de manière aléatoire auprès d'une cinquantaine de commerçants pour connaitre l'évolution du chiffre d'affaires après la crise, leur organisation, leur fréquentation, etc. ».

En parallèle, une enquête clients téléphonique a eu lieu sur la base d'un questionnaire sur les habitudes de consommation. L'étude révèle que 54% des 103 sondés se déplacent à Tulle pour ses commerces et ses services de façon hebdomadaire. L'avenue Victor-Hugo reste le secteur le plus fréquenté pour 53% des interrogés. La variété de l'offre commerciale est le premier atout mis en avant, mais son développement fait aussi partie des



attentes. Pour le manager du commerce, ces études permettent d'avoir une idée des habitudes de consommation et ainisi de mieux cibler les actions. « Nous n'avons pas pu établir de tendances générales avec les commerçants car la crise sanitaire conditionne toujours les pratiques des clients. Nous pourrons cependant tenir compte de ces données dans les futures actions en faveur du commerce de centre-ville». Par exemple, les travaux prévus dans l'avenue Victor-Hugo sont reportés en accord avec les commerçants.

#### **DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS**

Aujourd'hui, la ville compte 524 commerces et services. La densité commer-

ciale est 12,5 pour 1000 habitants, soit bien au-dessus de la référence nationale (8,1/100 000 habitants). Depuis le début de l'année, il y a eu 16 créations/reprises d'enseignes à Tulle contre 5 fermetures.

Pour Cédric Beaussonie, il est primordial d'avoir une bonne connaissance de l'offre disponible pour orienter les porteurs de projets (surfaces, loyers...). Le dispositif Eco pulse mis en place par Tulle agglo (aides à l'investissement et aménagement) est aussi un vrai coup de pouce pour les TPE commerces et artisanat. En 2021, 18 commerçants tullistes ont pu en bénéficier



# **QUARTIER DU TRECH**

La Ville a financé à hauteur de 6 000€ un chantier-école du Lycée Edgard-Pisani pour le réaménagement du square du Chandon. Les élèves du brevet professionnel ont nettoyé, préparé les sols et aménagé différents espaces : des jeux pour enfants, un coin lecture, un espace détente et un canisite. Le square ne sera accessible au public qu'à partir du mois de mars pour préserver l'engazonnement.



 Marie-Claude Carlat, la présidente, souhaite en 2022 ouvrir des permanences Point Conseil budget sur tout le département en s'appuyant sur le réseau des Maisons France Services.

#### WANTED

# TRANSMETTRE LE BON GESTE

L'association l'Outil en main recherche des artisans retraités pour proposer des stages de découverte aux enfants de 9 à 16 ans.

Aujourd'hui, une quinzaine d'artisans se mobilisent pour partager avec les jeunes leurs passions et leurs savoir-faire dans différents domaines. Gérard Fonteneau, le président, souhaite élargir le champ d'intervention de l'association. Il recherche des artisans issus des métiers de bouche et souhaiterait également féminiser son équipe de bénévoles. Les ateliers ont lieu les mercredis et samedis après-midi aux CFA de Tulle. Les jeunes qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une session à l'essai (cotisation 80€/an).

Renseignements et inscriptions : loutilenmain-tulle@myasso.org ou 06 83 23 20 96

### **UDAF 19**

# Point conseil budget

Depuis le 1er janvier 2021, l'Union Départementale des Associations Familiales a mis en place un nouveau service de conseil budgétaire à Tulle, Brive et Ussel.

Audrey Hamilcaro, intervenante sociale, reçoit les personnes sur rendez-vous afin de répondre à leurs questions d'argent, de banque, de budget et, si besoin, identifier les aides dont elles pourraient bénéficier : « j'ai reçu une vingtaine de personnes à Tulle depuis l'ouverture des permanences. Il y a deux types de public : les personnes dans des situations précaires, orientées par les assistantes sociales de secteur ou concernées par le surendettement, et les personnes voulant des conseils financiers, par exemple en terme de gestion du budget familial ou pour des frais bancaires ».

Ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous. Le conseiller peut également réaliser, lors d'un entretien physique ou téléphonique, un diagnostic complet du budget familial et accompagner la personne, dans la durée, pour qu'elle trouve des solutions et revienne à une situation maîtrisée, donc plus sereine.

Louis Debret, directeur de l'UDAF 19, insiste sur la question de la confidentialité des échanges : « nous ne conservons aucun document, ni ne transmettons aucune information aux organismes. Avant tout, nous pouvons apporter une réponse rapide grâce à notre réseau de partenaires et à la connaissance des différents dispositifs ».

Au total, une cinquantaine de personnes ont été reçues en entretien sur les trois sites de permanences. Ce nouvel outil permet un temps d'écoute dédié aux questions financières et complète l'offre des services de l'association départementale.

Permanences UDAF 19, 12 place Brigouleix à Tulle, tous les jeudis de 9h à 12h sur rendez-vous au 06 28 91 04 20 ou par mail: ahamilcaro@udaf19.fr



# **NOUVEAU REVÊTEMENT**

Tulle agglo est intervenue rue Abbé Lair pour effectuer le réaménagement complet de la voie (réseau pluvial, assainissement et enrobé) pour un montant de 53 800 €. Un nouveau revêtement a égalem<mark>ent été ré</mark>alisé boulevard de l'Auzelou, pour un montant de 37 300 €.

# BLOC-NOTES DES QUARTIERS

#### **EXPOSITION**

«Écoutes» de Catherine Chaux dans le cadre du festival Du Bleu en Hiver. Une grande improvisation syncopée, peintures /jazz, en résonances ! Galerie du Point G, place Mrg Berteaud, visible 24h/24

Jusqu'au 12 FÉVRIER

@ www.lacourdesarts.org

#### **SPECTACLE**

La Compagnie Si j'y suis présente son spectacle « Bal(les) » à la médiathèque Eric-Rohmer. Inspiré du film « Le Bal d'Ettore Scola », ce spectacle traverse les époques, des années 30 aux années 80, en revisitant les bals populaires. Tout public, gratuit

SAMEDI 22 JANVIER, à 17h30

# **PORTES OUVERTES**

Venez visiter l'IUT site de Tulle et rencontrer les étudiants, les enseignants et les personnels administratifs lors de cette journée porte ouverte. Entrée libre SAMEDI 5 FÉVRIER, de 9h à 17h

Ø www.iut.unilim.fr

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier?
Cet agenda est fait pour vous!

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



• Les oiseaux pèsent environ 50kg chacun et la face supérieure a été polie pour mieux résister à la pollution.

# **QUARTIER DE SOUILHAC**

# Les 7 messagers du futur

Depuis fin novembre, 7 oiseaux de granite prennent leur envol au rond-point de Souilhac.

Pour ce nouvel aménagement, le sculpteur Jacques Tramont a été retenu suite à un appel à projets lancé par la mairie (services espaces verts et culture). Avec cette œuvre, la municipalité veut à la fois faire référence aux savoir-faire identitaires de Tulle et aussi montrer le renouveau qui s'opère aujourd'hui dans ce quartier.

Il a fallu plusieurs semaines à Jacques Tramont, sculpteur à Marc-la-Tour, pour tailler près de 1800 kg de granite, provenant de la Graniterie corrézienne. Il a choisi sept granites de couleurs et d'origines différentes pour symboliser la diversité des jeunes générations qui vont se succéder sur le Campus universitaire et au sein des établissements professionnels.

Les espaces verts ont procédé à la plantation de plantes vivaces et d'arbustes dans des teintes de rose, violet, blanc et de différentes hauteurs pour mettre en valeur les sculptures.



# **GYMNASE LOVY**

L'association Coping et le club de Tir ont pris possession des lieux et apprécient tout particulièrement la salle commune. L'annexe du gymnase a été totalement modernisée pour améliorer le confort des licenciés et surtout répondre aux nouvelles réglementations. Le coût du chantier est de 105 000€ subventionné à hauteur de 69%.



## DÉMOCRATIE

# Le maire à votre écoute!

Bernard Combes va à la rencontre des Tullistes et propose des temps d'échanges privilégiés lors de ses permanences dans les quartiers.

Le maire assure des permanences un samedi par mois de 11h à 12h30. Elles se font sans rendez-vous et sont ouvertes à tous les Tullistes. Travail, famille, vie de quartier, projets... Tous les sujets pourront être abordés, l'objectif étant d'échanger avec les



Prochaines permanences: 15 janvier, école Clément-Chausson ; 12 février, école de la Croix de Bar ; 12 mars, gymnase Victor-Hugo.

### **POPULATION**

# **RECENSEMENT**

Du 20 janvier au 26 février, des agents vont effectuer une nouvelle campagne de recensement dans la commune pour l'INSEE.

Cinq personnes ont été recrutées par la mairie afin d'effectuer cette mission de recueil des informations. Elles vont se rendre dans divers foyers tirés au sort afin de remplir un maximum de formulaires de renseignements pour actualiser les données sur la ville. Cette démarche est obligatoire (pas de transmission des données à d'autres organismes) et permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population (aides de l'Etat, ouverture de services, installation de commerces...). Pour ceux qui le souhaitent, le recensement peut se faire directement en ligne grâce aux codes d'accès fournis par l'agent recenseur lors de son passage.

www.le-recensement-et-moi.fr

# **ELECTIONS 2022**

# Les procurations

A compter du 1er janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B.

Un électeur absent le jour d'une élection (départementales, régionales, législatives, présidentielle, municipales...) ou d'un référendum peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Pour les prochaines élections prévues en 2022, présidentielle et législatives, un électeur pourra désormais donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. L'établissement de la procuration est gratuit.



www.maprocuration.gouv.fr



# CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 4 décembre, le centre de vaccination de Tulle est localisé à l'ancienne école de Cueille - Baticoop, Les bénévoles accueillent le public sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 13h et les samedis de 9h à 17h. Les services de la Ville se sont une nouvelle fois mobilisés pour ouvrir rapidement cette structure municipale.

actualités

SANTÉ

# Pour le don d'organes

L'association France ADOT 19 œuvre depuis plus de trente ans en Corrèze pour promouvoir le don d'organes. En 2022, elle souhaite sensibiliser davantage la jeune génération au don de moelle osseuse.

Depuis le 1er janvier 2021, le don de moelle osseuse (à ne pas confondre avec la moelle épinière) ne peut être effectué qu'entre 18 et 35 ans révolus (inscription en ligne uniquement). Les personnes inscrites donneront seulement en cas de besoin : dans 1 mois, dans 1 an, dans 10 ans... peut-être jamais. Marie-Françoise Ceron, la présidente, souhaite sensibiliser la jeune génération à cette question du don d'organes et surtout rendre l'association corrézienne beaucoup plus visible auprès des professionnels de santé et des particuliers : « Nous avons mis en place un partenariat avec le service des prélèvements d'organes et de tissus de l'hôpital de Brive, explique la présidente. Nous pouvons dans ce cadre bénéficier des interventions du médecin coordonnateur Elias Karam et communiquer des chiffres fiables auprès du public. Nous devons accroître nos interventions et pour cela nous avons besoin de bénévoles qui s'engagent à nos côtés ».

Aujourd'hui, le nombre de personnes greffées est en constante augmentation mais encore insuffisant : en effet, trop de malades en attente d'une greffe n'en bénéficieront pas (700 persones décèdent par an en France en attendant une greffe). Chacun est présumé donneur d'organes ou de tissus après son décès, cependant toute personne peut s'opposer au don de ses organes ou de ses tissus. Denis Pouget, le trésorier de l'association, recommande à ce titre de manifester sa position sur cette question auprès de ses proches pour qu'ils puissent témoigner de cette volonté en cas de décès.

12 place Albert-Faucher 05 55 20 04 60; Permanences les vendredis de 14h30 à 17h30 www.france-adot.org/adot-departementales/adot-19/

# **ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**

Depuis cet été, la plateforme de télésecrétariat « LSI » pour les professionnels de santé et les entreprises s'est implantée en centre-ville, dans d'anciens locaux commerciaux.



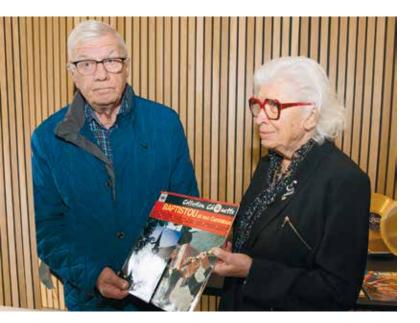
David Fayet, le président, a repris cette entreprise de télésecrétariat implantée sur Tulle depuis plus de trente ans : « Nous avons repris AJ3C et l'ensemble de son activité. Nous assurons les permanences téléphoniques d'une centaine de professionnels libéraux (médecins, ostéopathes,...) et de six entreprises locales. Les huit téléopératrices sont toujours présentes et nous avons renforcé l'équipe avec six personnes dont trois en alternance ». Les nouveaux locaux en cœur de ville correspondent aux besoins de l'équipe : open space, salle de réunion et grande pièce de convivialité. David Fayet souhaite étoffer son équipe et mise sur son implantation locale pour développer son activité.

🕖 18 avenue Victor-Hugo, du lundi au vendredi 8h à 20h et samedi 8h à 12h. 05 55 29 94 30



# **CÔTÉ COUR**

La salle de musiques actuelles Des Lendemains Qui Chantent a entrepris quelques travaux d'embellissement. La cour intérieure a été entièrement réaménagée : nettoyage, nouveau mobilier, éclairage, peintures, pose d'un auvent. L'aspect minéral du site a été mis en valeur et permet d'offrir un espac<mark>e supp</mark>lémentaire au public.



# **CULTURE**

# **CONCOURS PHOTO**

Du 3 janvier au 30 mars, la Ville de Tulle organise un concours photo sur le thème des portes de la ville.

Que vous évoque une porte ? Laquelle préférez-vous à Tulle ? Ces questions, Michèle Ferriere, Tulliste de cœur, les a posées aux habitants l'été dernier, avec une petite idée derrière la tête... celle de créer un concours photo sur le thème des portes de Tulle. C'est désormais chose faite grâce à la mairie qui organise ce concours du 3 janvier au 30 mars 2022.

Tout le monde peut participer. Il suffit de poster votre plus belle photo sur votre compte Instagram en mentionnant le hashtag #portesdetulle. Les 10 meilleures seront imprimées en grand format et exposées l'été prochain dans le centre ancien.

### DONATION

# Un accordéon et un violon de Jean Ségurel

Jeanine Bardagot-Ségurel et Alain Ségurel ont fait don à la Ville de Tulle d'instruments et le dépôt de disques d'or du célèbre accordéoniste fin octobre.

Le fonds Jean Ségurel de la future Cité de l'accordéon et des patrimoines s'est enrichi dernièrement grâce à cet héritage familial. Les enfants du compositeur des célèbres Bruyères corréziennes ont décidé de faire un don à la Ville de deux instruments de musique : un violon et un accordéon chromatique datant des années 60. « Avant l'arrivée de l'accordéon, le violon était l'instrument traditionnel des bals, explique Karine Lhomme, la responsable du Pôle musées. C'est avec cet instrument, offert par son père, que Jean Ségurel a débuté son apprentissage de la musique. Le second instrument, l'accordéon Maugein, date de 1964. Il a été réalisé spécialement pour lui par la manufacture tulliste en tant qu'ambassadeur à succès et notamment pour l'enregistrement sous le pseudonyme de Baptistou, d'une série de 33 tours destinés à la vente en supermarché: la collection Chouette ».

# 10 FOIS MILLIONNAIRE DU DISQUE

En plus de cette donation, Jeanine et Alain Ségurel ont souhaité mettre à disposition quatre disques d'or liés à la carrière de Jean Ségurel entre 1960 et 1967. Parmi ces objets uniques, un disque d'or CBS qui récompense la vente de trois millions de disques. Une façon pour ses enfants de prolonger la mémoire de leur père et de renforcer le lien avec Tulle. Le public pourra découvrir ou redécouvrir la carrière de ce musicien dans la « galerie des vedettes » du musée, aux côtés d'autres grands accordéonistes, tels que Gus Viseur, Aimable ou Yvette Horner.



# PIÈCE DE COLLECTION

Le Pôle musées a entrepris la restauration de la bannière de la Société industrielle de la Corrèze afin de l'intégrer au parcours dédié au savoir-faire denteller du nouveau musée (dentelle jaunie et cadre endommagé). Ce tableau fut offert à la commune en 1886 par Jean Bourdoux, fondateur de la Société industrielle et il est le seul exemplaire de la production dentellière mécanique de cette usine.



Suzanne Gaillard, originaire de Paris, a posé ses valises en Corrèze en 1969 après avoir vendu son commerce dans le Puy-de-Dôme : « j'ai découvert Tulle un dimanche et je suis tombée sous le charme du Trech. C'est un de mes représentants qui m'avait suggéré de venir voir la boutique Christalis à Tulle car il savait que je cherchais à reprendre un commerce spécialisé dans la déco et les arts de la table », raconte la commerçante, qui se souvient avec nostalgie des fêtes de quartier.

Vaisselles, lampes, tasses, objets en verre soufflé, décoration murale, bols vendéens et souvenirs de Tulle... le magasin de Suzanne regorge d'idées cadeaux. Elle reconnait qu'avec le

temps, les goûts de ses clients ont changé mais, toujours passionnée, elle tente de suivre la mode.

« Lorsque j'ai repris ce magasin, nous étions cinq ou six à Tulle à nous partager la clientèle. Je faisais énormément de listes de mariage avec des services de table complets, notamment de la porcelaine de Limoges. Aujourd'hui, la jeune génération n'a plus les mêmes envies, ni les mêmes besoins.

J'ai aussi beaucoup de mal à trouver des artisans, contrairement à mes débuts, et je dois faire appel à des importateurs. Au plus fort des ventes, j'ai pu avoir jusqu'à 195 fournisseurs. Aujourd'hui, je n'en ai plus que trois. J'ai tout de même conservé quelques

artisans locaux qui réalisent des pièces uniques. J'ai aussi la chance d'avoir une clientèle fidèle pour laquelle je m'efforce de chercher de nouvelles idées ». Un peu réfractaire à la modernité. Suzanne Gaillard assure tout de même la vente à distance! Pas besoin d'internet, elle renseigne et conseille patiemment par téléphone ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

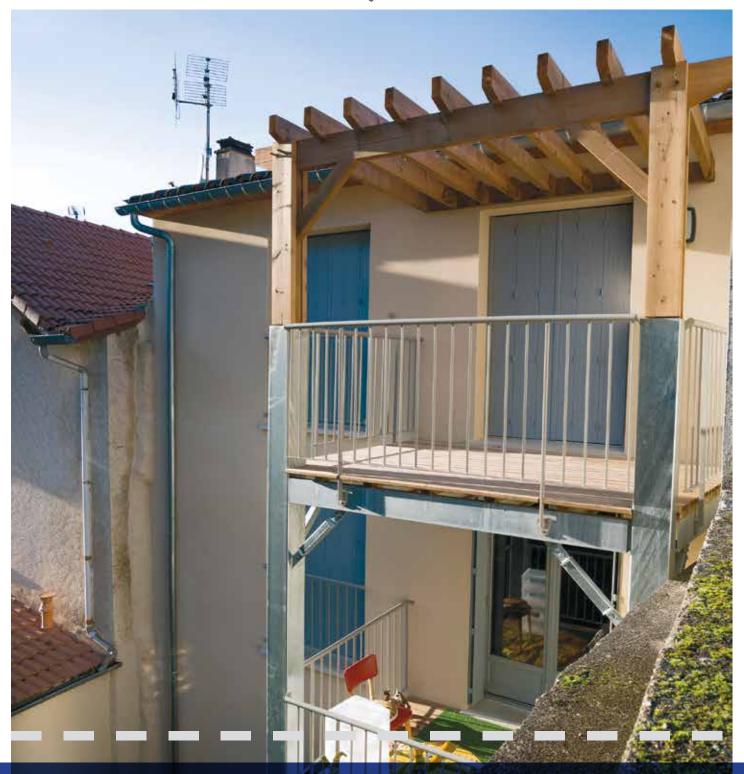
La « mamie du quartier », comme l'ont affectueusement surnommée les commerçants du quartier, envisage tout de même, dans les années qui viennent, de cesser son activité. Mais la crainte de la solitude et surtout celle de la fermeture de son magasin lui font repousser l'échéance. A 88 ans, elle conserve sa passion du métier!



# SOLIDARITÉ

Le Rotary club de Tulle a remis début décembre un chèque de 600 € à la librairie Trarieux pour l'acquisition de livres à destination des enfants des familles accompagnées par le CCAS de Tulle. Un geste solidaire qui a ravi les enfants à quelques jours des fêtes.

dosjier



# ACTION CŒUR DE VILLE ACTE 2

Tulle fait partie des villes qui bénéficient du dispositif Action Cœur de ville. Ce dispositif national vient d'être reconduit jusqu'en 2026. Il a pour but de soutenir financièrement et matériellement les actions de revitalisation en centre-ville. Alors à Tulle où en est-on ?





# **ACTION CŒUR DE VILLE ACTE 2**

O Un futur parc urbain est envisagé sur le quai Baluze. Une concertation publique sera lancée dans le courant de l'année.

e programme Action Cœur de ville a été reconduit jusqu'en 2026 afin de permettre aux équipes élues de porter leur projet jusqu'à la fin de la mandature. Tulle et les 233 communes bénéficiant de ce dispositif vont pouvoir poursuivre leurs actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et du développement des territoires.

Pour rappel, le plan national Action Cœur de ville a été lancé en 2018, dans une démarche partenariale avec les élus et les acteurs économiques, pour répondre aux besoins exprimés par les habitants des villes moyennes. Le programme a été pensé avec une ambition multiple: revitaliser les centres-villes, améliorer la vie des habitants des villes movennes et mettre en avant le rôle de ces villes dans le développement de leur territoire.

A Tulle, des actions de revalorisation concrète ont pu être mises en place grâce à l'appui des partenaires financiers, privés et institutionnels. Karine Madies, chargée de mission Action Cœur de ville, revient sur quelques-unes d'entre elles : « nous avons pu financer la réalisation de nombreux aménagements urbains comme les abords du Campus universitaire, l'embellissement du quai Victor-Continsouza, la modernisation du parking Gabriel-Péri et la création de la future Cité de l'accordéon. Il y a eu également des actions en faveur du logement, notamment avec la réhabilitation du 32 rue de l'Alverge et du 27 rue Jean-Jaurès en partenariat avec Polygone ». A ce titre, Action logement a depuis 2018 cofinancé cinq projets : 974 172 € ont été versés aux maîtres d'ouvrage qui ont également pu bénéficier de prêts à hauteur de 644 388 €.

En 2019, une grande concertation publique a été menée durant quatre mois sur Tulle et son agglomération sur le thème « Imagine le centre-ville de Tulle ». Au total, plus de 300 propositions d'actions concrètes ont été formalisées. Elles ont permis de mieux cibler les futures interventions à mener pour la nouvelle équipe municipale.



« La bourse aux projets est un dispositif issu de la concertation, explique Karine Madies. Il est destiné aux jeunes et a été porté par le Service Jeunesse de la Ville ». Lors de son lancement, en partenariat avec les établissements scolaires de Tulle, quatre équipes de lycéens et deux équipes de collégiens s'étaient mobilisées autour de projets artistiques ou sportifs. Malheureusement, suite à la crise sanitaire et aux confinements, le concours a dû être annulé deux années de suite. Cependant, pour encourager les jeunes à se mobiliser et valoriser leur place dans la cité, une exposition sur le thème « Balance ta crise » a été organisée en juin dernier.

D'autres réalisations ont été permises par la concertation et les propositions des habitants, notamment autour de la végétalisation du centre-ville, de l'amélioration de l'habitat, des mobilités, etc.

Le programme Action Cœur de ville prolongé jusqu'en 2026 sera quant à lui complété par trois axes prioritaires : l'adaptation des villes au changement climatique, la transition démographique avec l'adaptation de

la ville au vieillissement de la population, et pour finir la relocalisation de l'activité économique.

#### L'HABITAT, UN AXE MAJEUR

Des projets ont déjà été engagés dans le cadre de la transition démographique, notamment avec la réalisation de la résidence au 27 rue Jean-Jaurès (fin des travaux prévue au 1er semestre 2022). Ce projet labellisé Habitat Séniors Services offrira en cœur de ville 11 logements (T2 et T3) adaptés aux séniors mais également aux salariés pour une véritable mixité sociale.

L'ancien tribunal de commerce a bénéficié d'une « étude flash » en janvier-février 2021 qui a permis de définir un programme de réhabilitation en concertation avec différents partenaires. « Nous avons lancé un appel à projets « Réinventons nos cœurs de ville » afin de trouver un porteur de projet qui soit capable de mettre en œuvre un programme immobilier mixte, souligne la chargée de mission. Nous n'avons eu qu'une seule candidature : la SELI (société d'économie mixte basée à Limoges).



o Noalis va créer 20 logements ainsi que des locaux communs en lieu et place de l'îlot Maison rue Jean-Jaurès.

# CHIFFRES /

MILLIARDS D'EUROS MOBILISÉS À L'ÉCHELLE NATIONALE SUR CINQ ANS. 3.3 MILLIARDS D'EUROS ENGAGÉS À CE JOUR POUR 6 000 PROJETS.

MANAGER DU COMMERCE RECRUTÉ EN 2021 POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FICHES ACTIONS INSCRITES DEPUIS 2018, DONT 26 ENGAGÉES ET TERMINÉES.

ÉTUDIANTS ONT INTÉGRÉ LE CAMPUS CONNECTÉ À SOUILHAC

CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES POUR CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE TULLE

# RENCONTRE AVEC



# ĽĖLU

FABRICE MARTHON, MAIRE-ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME, D'ACTION CŒUR DE VILLE ET DU LOGEMENT

# TULLE MAG: La reconduction du dispositif est une bonne nouvelle pour Tulle, pourquoi ?

Grâce à Action Cœur de ville, nous avons pu travailler en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité et être plus efficaces dans la mise en œuvre des projets. Ce programme national nous a permis de faire appel à des bureaux d'études afin d'envisager et de concevoir des aménagements urbains pertinents (étude de programmation urbaine), de cibler des sites prioritaires (place Maschat, avenue Victor-Hugo, rue Jean-Jaurès...) et de mettre en place une concertation publique à l'échelle du territoire. La poursuite du dispositif nous permet d'aller au bout de certains projets même si certains ne verront pas le jour sous ce mandat. Cela nous rassure aussi dans la poursuite de nos actions et dans les choix à venir. Nous devons recréer des espaces de vie agréables, avoir des déplacements facilités et sécurisés dans la ville, valoriser nos commerces et attirer des primo-accédants avec des projets immobiliers adaptés.

# TULE MAG: Qu'est-ce que le dispositif Action Cœur de ville a permis de concrétiser à Tulle ?

Nous avons pu réhabiliter des immeubles comme le 32 rue de l'Alverge ou encore le 27 rue Jean-Jaurès pour créer des logements modernes et fonctionnels. La création d'une résidence pour étudiants et jeunes actifs dans la rue Jean-Jaurès est aussi une vraie opportunité pour le quartier. Elle va nous permettre d'avoir une réflexion plus globale sur l'aménagement du parvis et sur la circulation à proximité de la place Martial-Brigouleix. Nous tiendrons compte des propositions de la concertation menée en 2019 pour envisager un espace pour les jeunes. Nous allons également élaborer, avec le Centre Hospitalier, un projet global d'aménagement pour les place Maschat et Roosevelt. Grâce aux bureaux d'études, nous avons une vision plus globale et surtout plus ambitieuse pour les projets d'aménagements urbains. Action Cœur de ville nous a permis de réunir autour de la table de nombreux partenaires publics et privés pour mener nos projets. Il a également encouragé les propriétaires ou investisseurs privés à réaliser des travaux dans plusieurs immeubles du centre-ville.

# TULLE MAG: Que va devenir le cinéma Le Palace ?

Une étude technique de faisabilité est en cours afin d'envisager la possibilité de créer un local commercial au rez-de-chaussée, des logements au 1<sup>er</sup> étage et des places de stationnement au sous-sol. Nous avons cherché des investisseurs dans le domaine des loisirs (bowling, salle de jeux, etc.) pour répondre aux sollicitations des Tullistes, mais la configuration du site (par demi-niveaux) a des surfaces trop petites pour ce type d'activités. C'est pourquoi nous avons travaillé sur un autre projet, adapté au lieu, au besoin et à l'environnement.



 La société Polygone a entrepris la réhabilitation de l'immeuble situé au 27 rue Jean-Jaurès pour un montant prévisionnel de 1 350 000 €.



 Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la tour de Souilhac par Corrèze Habitat, une réflexion est en cours sur l'aménagement de l'espace public au pied de la tour.



 Le 18 décembre 2020, la Ville de Tulle, Tulle agglo et leurs partenaires ont signé plusieurs conventions en faveur de l'habitat.



L'étude opérationnelle est en cours. La réalisation de ce projet est notamment conditionnée par la candidature et la sélection du dossier au prochain appel à projets Fonds friches qui devrait être porté par l'Etat ». Ce projet, destiné aux primo-seniors et aux actifs, prévoit la création de sept logements répartis sur trois niveaux, de bureaux au rez-de-chaussée (accès rue Général de Gaulle) et de garages (rue Général Delmas).

En termes de réhabilitation, la société Noalis (groupe Action Logement) va porter, au côté de la Ville, quatre projets immobiliers dans différents quartiers: aux 50 et 50 ter rue de l'Alverge, au 81 rue de la Barrière et aux 4 et 6 rue Saint-Martial. Une résidence Yellome sera également construite en lieu et place de l'îlot Maison rue Jean-Jaurès. « La société Noalis propose un concept de résidence à destination des étudiants alternants ou jeunes actifs afin de favoriser l'accès à la formation et à l'emploi avec des logements abordables et des modalités d'accès et de sortie flexibles. Nous espérons une livraison du chantier en 2024 », confie Karine Madies.

De plus, en 2021, Tulle agglo a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle permet aux propriétaires occupants et bailleurs de réhabiliter leurs logements. 70% des foyers sont éligibles et l'ensemble des propriétaires bailleurs du territoire de l'agglo le sont également. A Tulle, un dispositif complémentaire permet aux propriétaires de bénéficier d'une bonification des aides si leur logement se trouve en centre-ville (plus d'infos au 05 55 10 43 25, SELI - 116 avenue Victor-Hugo). Un coup de pouce financier pour lutter contre la précarité énergétique, l'habitat dégradé et la vacance, et contribuer à la sauvegarde du patrimoine.

# DES AMÉNAGEMENTS PRIORITAIRES

La Ville de Tulle a sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre pour intervenir sur les aménagements urbains en cœur de ville. Trois secteurs ont été définis : le réaménagement du quartier de l'hôpital avec les places Maschat et Roosevelt, la création d'un parc urbain quai Baluze et la restructuration du parvis de la Cité administrative. L'objectif étant de travailler sur la mise en valeur de l'espace public, des formes urbaines et du patrimoine. Une réflexion est par ailleurs en cours sur la signalétique pour la rendre plus lisible, plus efficace et pour valoriser le cœur de ville et son patrimoine.

L'amélioration du cadre de vie des habitants est toujours au cœur des actions portées par la municipalité, tout comme l'attractivité de la ville. Une certaine dynamique a été engagée depuis le lancement du dispositif national et les élus comptent bien poursuivre cette reconquête du centre-ville grâce aux soutiens des investisseurs privés et publics. A ce titre, la Banque des Territoires a participé, en terme d'ingénierie, à hauteur de  $382\ 378\ \epsilon$ .

#### **UNE GOUVERNANCE LOCALE**

La Préfecture joue aussi un rôle dans la mise en œuvre du dispositif Action Cœur de ville sur Tulle et son territoire. « Nous travaillons en collaboration avec les collectivités, explique Claire Quelin, la chef de bureau de l'appui territorial à la Préfecture de la Corrèze. La reconduction du dispositif permet de poursuivre la dynamique enclenchée depuis 2018 à Tulle et de mener à bien de nombreux projets. Tulle, comme de nombreuses villes moyennes, a eu besoin d'un temps de réflexion et de concertation pour cibler les actions à mener. Cette prolongation permet de concrétiser de nombreux projets et d'engager une réflexion plus globale sur le territoire notamment sur les questions de la mobilité et des services à la population ».

L'Etat, en mettant à disposition des ressources financières, techniques et humaines, participe à la réussite des actions engagées par la municipalité. Aujourd'hui, ce travail en partenariat porte ses fruits et favorise la mise en œuvre de nouvelles stratégies de revitalisation.

# INFOS I

# LES DÉMARCHES D'URBANISME EN UN CLIC!

A partir de février 2022, il sera possible de faire une demande en ligne pour une déclaration préalable de travaux, un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou un certificat d'urbanisme. En effet, quels que soient les travaux que vous souhaitez engager, vous devez faire une demande d'autorisation auprès du service urbanisme de la Ville de Tulle. Particuliers ou professionnels, vous pouvez faire le dépôt de votre demande en version papier au service urbanisme de la mairie ou directement en ligne, sur le site : sve.sirap.fr

Service urbanisme, Hôtel de Ville 10 rue Félix Vidalin (1er étage) - 05 55 21 77 06



# **DEAFLYMPICS À TURGOT**



Dans l'esprit des Jeux Olympiques, le cross USEP s'est déroulé dans la cour de Turgot fin novembre. Pour la première fois, les enfants sourds et entendants ont participé à cette compétition sportive pour le plus grand plaisir de tous.



# FÊTE DE L'ANTI GASPI



Un calendrier de l'avent avec des rouleaux en carton, produits d'entretien naturels, tawashi... La deuxième édition de la journée anti gaspi de Familles Rurales a sensibilisé le public à de nouvelles démarches.

# QUAND LES Tullistes



# **MASTER CLASS DENTELLES**



Les dentellières Sylvie Velghe et Sabine Halm ont partagé, avec huit participantes du chantier d'insertion du CCAS, leurs savoir-faire : Poinct de Tulle et dentelles aux navettes n'ont plus de secrets pour les participantes.



# PARENTHÈSE MUSICALE



L'Aubade de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens a été donnée par l'Harmonie de Tulle au club-house du stade Alexandre-Cueille en présence des élus et du représentant de la Préfecture, le 28 novembre dernier.

# ils l'ont fait!



# MARCHÉ DE NOËL



Un air de fête a envahi la place Brigouleix. Une quinzaine de commerçants présents au marché de Noël ont proposé aux visiteurs des cadeaux originaux à glisser sous le sapin.



# LE NOËL DES ENTHOUSIASTES



Le collectif de commerçants du Trech « Les Enthousiastes » a ouvert le bal des festivités de Noël avec un programme d'animations gratuites. La Compagnie des Acrolytes a enchanté le public avec ses jongleries.

# FONT VIBRER LEUR ville



# DES PÈRES NOËL EN GRANDE FORME



La 1º Rando du Père Noël a mobilisé de nombreux sportifs le 19 décembre. Cette animation « Terre de Jeux 2024 » a réuni une cinquantaine de participants qui après avoir couru 4 ou 6 km se sont réconfortés avec un vin chaud ou un chocolat.



# LA PATINOIRE A FAIT SON RETOUR!



Les Tullistes en rêvaient, la mairie l'a fait! La patinoire de Noël a fait son retour à Tulle. Les patineurs se sont pressés pour glisser en famille ou entre amis. Une activité gratuite qui a séduit un public nombreux.

BRIVE-TULLE. DEUX VILLES, UNE HISTOIRE \* JUSQU'AU 2 AVRIL Exposition au musée du Cloître. ENTRÉE LIBRE **DON DU SANG MARDI 11 JANVIER** 8h à 13h30, salle de l'Auzelou. Uniquement sur rendez-vous mon-rdv-dondusang.efs.sante.fr LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE! **SAMEDI 15 JANVIER** 11h à 12h30, à l'école Clément Chausson. OUVERT À TOUS CAFÉ CITOYEN **MERCREDI 19 JANVIER** 18h, Café Chez Gus. Sur le thème « Quelle place pour la jeunesse citoyenne à Tulle ? » **COLLECTE DES SAPINS DE NOEL** JUSQU'AU 19 JANVIER Huit points de collecte en ville **DU BLEU EN HIVER DU 20 AU 30 JANVIER** Théâtres de Tulle et Brive **BOURSE AUX OISEAUX** \* **5 ET 6 FÉVRIER** Salle de l'Auzelou. 2€ (GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS) CANDIDE OU L'OPTIMISTE **8 ET 9 FÉVRIER** 20h30, théâtre de Tulle. 5 À 21€ **CAFÉ CITOYEN VENDREDI 11 FÉVRIER** 18h, Café du Trech. Sur le thème « Je vis dans une passoire thermique : quelles stratégies adopter ? » LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE! **SAMEDI 12 FÉVRIER** 11h à 12h30, à l'école de la Croix de Bar. OUVERT À TOUS **CONSEIL MUNICIPAL MARDI 8 MARS** 18h, salle du Conseil municipal ou salle Latreille CHOCORRÈZE \* **12 ET 13 MARS** A partir de 10h, salle de l'Auzelou SEMI-MARATHON **DIMANCHE 20 MARS** 

# **ET 13 MARS**



epuis leurs origines, Tulle et Brive sont deux villes qui se sont développées ensemble, parfois face à face. Au-delà de la vision traditionnelle et folklorique d'une querre de clochers, l'exposition met en lumière des éléments moins connus de l'histoire tulliste et briviste.

Musée du Cloître, place Berteaud. Ouvert du mardi au samedi 10h30 à 12h30 et 14h à 18h, entrée libre, port du masque obligatoire. www.agglo-tulle.fr



e Canari-club Tulle Naves organise sa traditionnelle bourse aux oiseaux à la salle de l'Auzelou si les conditions sanitaires le permettent. De nombreux éleveurs seront présents pour participer à cet évènement. Les passionnés et les novices pourront découvrir une multitude d'oiseaux.

14h à 19h, samedi 5 février, 9h à 12h et 14h à 18h dimanche 6 février, salle de l'Auzelou av. du Lieutenant-Colonel Faro. 2€ (gratuit pour les moins de 12 ans)

**DIMANCHE 20 MARS** 



e semi-marathon est de retour à Tulle! Les coureurs vont prendre la ligne de départ pour parcourir les traditionnels 21 km qualificatifs pour les championnats de France. Une nouvelle édition que les bénévoles du TAC annoncent « pleine de surprises »

http://wordpress.tulleac.fr/



e Lions Club Tulle Doyen organise la 3º édition du salon Chocorrèze les 12 et 13 mars à la salle de l'Auzelou. Le public pourra découvrir des créations surprenantes ainsi que des nouveautés et apprécier toutes les gourmandises des artisans présents.

A partir de 10h, salle de l'Auzelou av. du Lieutenant-Colonel Faro. 2€ (gratuit pour les moins de 14 ans) . www.chocorreze.com



# MAJORITÉ MUNICIPALE

### **UNE AMBITION FORTE POUR L'HABITAT!**

L'Action Coeur de Ville a pour objectif l'amélioration de notre cadre de vie. Bien se loger en est un axe essentiel, il nous concerne tous par la place qu'il occupe dans notre quotidien et notre budget familial.

Partant d'un constat qui décrit une précarité énergétique galopante, un habitat dégradé et une vacance importante, nous avons décidé que durant ce mandat 2020-2026, tout serait mis en oeuvre au profit du « bien se loger » pour le confort de tous et l'attractivité de la ville. Un focus est fait pour sauvegarder le patrimoine ancien, le rendre attractif et ainsi redynamiser la vie économique de notre centre-ville. Beaucoup de projets de réhabilitation sont enqagés grâce aux aides cumulables.

Toutes les dispositions sont prises pour aboutir à des dossiers personnalisés. L'information est déjà au rendez-vous et la mobilisation des aides effective. Néanmoins, pour renforcer notre action sur tout le territoire et la pérenniser, l'agglo va créer une Maison de l'Habitat qui offrira un guichet unique réunissant toutes les compétences requises concernant le logement. Elle sera installée au cœur de la ville (ancien Crédit Mutuel, dans le guartier du Trech). Les particuliers, les professionnels et même le simple touriste qui désire se fixer à Tulle y trouveront toutes les réponses dès juin 2022. Il faut permettre à tous l'accès à l'information et ne laisser personne en chemin!

# **UNE GRANDE DIVERSITÉ DE LOGEMENTS POUR UN LARGE PUBLIC**

Tulle demeure une ville attractive pour beaucoup. Les équipements culturels, sportifs et la présence d'un grand nombre d'associations en témoignent. Nos anciens, nos jeunes, nos familles, mais aussi nos potentiels futurs Tullistes doivent trouver un logement confortable et de qualité, c'est là aussi une de nos préoccupations. La diversité de notre population est une richesse que la ville doit appréhender avec détermination au travers d'une large offre de logements (étudiant, copropriété, maison individuelle, logement social et adapté). Vivre dans un logement approprié est essentiel pour un bien-être indispensable à notre santé physique et mentale.

# UN CONTEXTE DIFFICILE, UNE SOLIDARITÉ PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Nous vivons des moments complexes au travers de cette crise sanitaire. Tout peut tendre vers la division et favoriser les tensions. Soyons vigilants et mobilisés pour porter plus que jamais une solidarité de tous les instants en cette nouvelle année 2022!



ANA-MARIA FERREIRA

Conseillère municipale déléquée à l'Urbanisme, Action Coeur de Ville et au Logement

# **OPPOSITION MUNICIPALE**

Le 13 décembre dernier avait enfin lieu la commission consultative préalable à l'établissement du schéma départemental des gens du voyage pour l'année 2022. Cela faisait deux ans que l'Etat ne remplissait plus ses obligations abandonnant les collectivités et les acteurs associatifs à leur gestion tendue du quotidien. Ces manquements soulignent le peu de considération témoignée aux semi-sédentaires par les services préfectoraux ignorant les outils de la visioconférence.

**ILLICO-PRESTO** • Pour rattraper le temps perdu, la réunion a été tenue en 60 minutes sans état d'âme. Ne soyons pas sévère avec des serviteurs d'un Etat déficient, il en va de même chez les élus de Tulle. Au moment où notre ville et Tulleagglo vont livrer une aire d'accueil pour les voyageurs qui met un terme à trente ans d'égarement, aucun élu de la Majorité n'était présent à cette assemblée.

ASSOCIATION RÉUNIR • La loi Besson a fixé dès les années 1990, l'obligation pour les villes de plus de 5000 habitants de réaliser une aire d'accueil pour les voyageurs. A cette date, Jean Combasteil, maire de Tulle avait isolé un terrain sur un délaissé de la RN 120 proche du quartier des Fontaines. Ce choix était marqué par une volonté de relégation. Nous avions alors constitué une association pour accompagner la réussite de cette obligation législative. Je m'étais déplacé au Sénat, à l'Assemblée nationale, dans l'hexagone à la rencontre des travailleurs sociaux, auprès des acteurs associatifs au contact des voyageurs en consultant des architectes qui concevaient ces infrastructures. Nous avions partagé ces informations lors de multiples réunions publiques mais ces éléments furent peu appréciés par des politiques aliénés à leurs visions sectaires.

**ACTION CITOYENNE** • Cet enqaqement citoyen n'était pas du goût de l'Etat. Les pressions de la part de ses représentants furent multiples mais nous avons tenu bon. Ironie du sort, le Préfet qui cherchait à nous intimider fut par la suite dans la poursuite de sa carrière, condamné pour avoir tenu des propos racistes, et fait rarissime, démis de ses fonctions.

**CONTINUITÉ DISCRIMINATIVE** • A ce jour, Tulleagglo porte la responsabilité de cette réalisation sur le site de la Coutausse. Elle avait pourtant acquis pour un montant de 130 000 euros des terrains près de Champeau en tenant compte des préconisations nationales : être proche des services, des écoles, du centre-ville sur l'axe structurant nord-sud de la Corrèze où les flux des voyageurs sont les plus importants. Elle a subitement sans explication choisi de revenir en arrière et de réaliser cette aire en face de la déchetterie sur la route de Naves. En cela, elle ne diffère pas de nombreuses autres collectivités dont le choix repose avant tout sur une volonté d'exclusion. Mais il y a un prix à payer pour cette logique d'éloignement, les gens du voyage ne les utilisent pas... La loi respectée, les élus peuvent se draper dans leurs faux-semblants humanistes...



RAPHAËL CHAUMEIL Conseiller municipal d'opposition

service public

# Numéro d'urgence

#### DANS QUELS CAS APPELER LE 115?

- Pour signaler une personne en situation de détresse.
- Pour rechercher des informations sur les possibilités d'hébergement, les accueils de jour, l'aide alimentaire, les associations caritatives, l'accès aux soins etc.
- Si vous rencontrez des difficultés sociales (absence ou perte d'un loqement, violences conjugales, etc.).

Appel gratuit depuis un fixe



# La mairie au quotidien

#### **HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS**

- · Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13 h 30 à 17 h

# **TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR:** www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

f ville de tulle - officiel

#### **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME** D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- · Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13 h 30 à 17 h



# **Police** municipale

Le service est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 En cas de situation d'urgence, toujours contacter les secours via le numéro d'urgence unique : 17

10 rue Félix-Vidalin - 05 55 26 64 61





# Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr ou **05 55 21 73 93** ou **05 55 21 73 76** 



# Mes poubelles

### **COLLECTE DES SACS JAUNES**

Si votre quartier est équipé d'un <mark>con</mark>ta<mark>in</mark>er de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

#### **DÉCHETTERIE DE MULATET**

Gratuite pour les particuliers. Ouverte du lundi au samedi, de 9h à <mark>12h et de 14h à 18h. Fermée le j</mark>eudi.

www.agglo-tulle.fr

# **Démarches** en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr ou **05 55 21 73 00** 

#### n° 159 - janvier/février 2022

# Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat et Flavie Favarcq Photographies: Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

# Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN: 2139-2226 • Tirage: 10 500 exemplaires

Dépôt légal : janvier/février 2022

























